

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT
16 avenue Jean Jaurès - Tunis -
MF. 381878SAM000

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2013, la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2013, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2013 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions et opérations spéciales signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2013 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d' Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit:

▶ Résultat net 2013	:	8.566.851
▶ Report à nouveau 2012	:	509.321
Total	:	9.076.172
▶ Réserve légale (plafond 10%)	:	0
▶ Dotation au fonds social	:	300.000
▶ Réserves pour		
Réinvestissements exonérés	:	4.560.000
Solde à affecter	:	4.216.172
▶ Bénéfice à distribuer	:	3.750.000
▶ Report à nouveau	:	466.172

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 0,750 DT par action.

L'assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes le 29 mai 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération des trois Comités créés conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°2011-06 du 20 mai 2011 à 15 000 DT par Comité.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant global des jetons de présence, englobant les rémunérations des Comités, à 108 000 Dinars à répartir entre les administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser au compte report à nouveau les réserves extraordinaires de 1.750.000 Dinars et les réserves pour réinvestissement pour un montant de 1.112.160 Dinars, constatées depuis 2010 et devenues disponibles au cours de cette année.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant qu'Administrateur pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2016 les membres suivants :

- Mohamed BRIGUI
- TUNISIAN TRAVEL SERVICE
- SOCIETE GENERALE FINANCIERE
- SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA
- Habib BOUAZIZ
- Skander KAMMOUN
- Afif BEN YAHIA, membre indépendant au sens de l'article 13 de la circulaire BCT n°2011-06
- Walid ZAHAG, membre indépendant au sens de l'article 13 de la circulaire BCT n°2011-06

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mr Khaled BEN HASSINE en tant qu'administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux tels que définis par l'article 40 de la loi n°2001-65.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Financial Auditing and Consulting, représenté par Mr HERGLI Mohamed Neji, en tant que commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la société ainsi que les états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Millions de Dinars (100.000.000D) et ce, avant la date de la tenue de l'A.G.O statuant sur l'exercice 2014, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DOUZIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 aout 1999, l'Assemblée Générale autorise expressément le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse dans les conditions suivantes :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2016.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

	31 Décembre		Variation	
	2013	2012	MONTANT	%
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprès des banques	7 843 552	8 611 035	-767 483	-8,91%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	327 545 139	322 175 576	5 369 563	1,67%
Portefeuille-titres commercial	500 000	2 892 428	-2 392 428	-82,71%
Portefeuille d'investissement	19 505 239	13 737 398	5 767 841	41,99%
Valeurs Immobilisées	2 910 837	3 018 037	-107 200	-3,55%
Autres actifs	5 206 532	3 947 773	1 258 759	31,89%
TOTAL DES ACTIFS	363 511 299	354 382 246	9 129 053	2,58%

	31 Décembre		Variation	
	2013	2012	MONTANT	%
PASSIFS				
Dettes envers la clientèle	3 068 741	2 660 948	407 793	15,33%
Emprunts et dettes rattachées	295 605 894	281 471 782	14 134 112	5,02%
Fournisseurs et comptes rattachés	6 195 548	15 878 524	-9 682 976	-60,98%
Autres passifs	8 000 121	7 140 348	859 773	12,04%
TOTAL DES PASSIFS	312 870 304	307 151 602	5 718 702	1,86%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	25 000 000	25 000 000	0	0,00%
Réserves	24 679 426	22 762 727	1 916 699	8,42%
Résultats reportés	3 328 332	447 844	2 880 488	643,19%
Actions propres	(2 366 762)	(979 927)	(1386 835)	-
Total des capitaux propres	50 640 996	47 230 644	3 410 352	7,22%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	363 511 299	354 382 246	9 129 053	2,58%

III - L'état d'évolution des capitaux propres

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Actions propres	Total
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	1 437 586	509 321	8 566 851	(2 366 762)	54 390 996
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 Mai 2014				4 560 000	300 000	3 706 851	(8 566 851)		-
Dividendes						(3 750 000)			(3 750 000)
Reclassement réserves décidées par l'A.G.O du 22 Mai 2014			(1 750 000)	(1 112 160)		2 862 160			-
<u>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</u>	25 000 000	2 500 000	0	20 441 840	1 737 586	3 328 332	0	(2 366 762)	50 640 996